bpost
PB-PP | B-9/325
BELGIE(N) - BELGIQUE

Agréation :
BUREAU DE DEPOT
LIEGE X

Réflexion & action

Seniors dès 55 ans

TRIMESTRIEL N°115- CSC Tél. : 04/340.70.00
OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2017

Liège Huy Waremme

SOMMAIRE

Mot de la Présidente……..3
Mot de l'Aumonier……..4
Mot de Tchantchès……..5
Coût du vieillissement……6
Périodes assimilées: le gouvernement démantèle les pensions et casse la solidarité……7
Service minimum au TEC……8-9
Assurance autonomie……10-11
Vidéo PPCA de 1990 ……..12
Marchons ensemble pour nos pensions……13
Mots croisés……14
Programmes des Groupes ……15-16-17
Agenda socio-culturel……18
Coordonnées mails……19

NOS PERMANENCES

Problèmes concernant les pensions :

* Tous les lundis de 13h30 à 15h30—Tél. : 04/340.72.38

Permanences fiscales et assurances :

* 3ème mardi du mois de 9h00 à 12h00

ENDROIT : CSC, Bd. Saucy, 10—4020 LIEGE

Pour les problèmes « PENSIONS », une autre permanence est tenue par l'U.C.P. aussi pour les affiliés de la CSC. Prendre rendez-vous au 04/221.74.45, le lieu de la permanence vous sera précisé.

Ont collaboré à ce numéro : M. Baiwir - A.M. Balthasart - J. Baronheid – A et V. Cannella – P. Deceukelier – Y. Depluvrez - M.Gerday – E. Michel –

Ed. responsable : . J.MONTEFORTE, Bd. Saucy, 10—4020

Téléchargez la brochure sur notre site internet : www.cscliege.be

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le désarroi des plus de 50 ans.

Cette année 2017 se termine dans une ambiance maussade.

Les infos montrent, de plus en plus, la possibilité pour les « riches », de bénéficier de réductions d'impôts, mais montre aussi les fraudes qui ne sont pas punies. Moins d'argent qui rentre dans les caisses de l'Etat c'est moins de possibilités de développer les différents services dont la population a besoin.

Pour les travailleurs et les travailleuses en fin de carrière les différentes modifications des règlements pension auront comme résultats, non pas une amélioration de leurs pensions, mais bien une réduction de revenus pour de très nombreuses personnes.

Aucune mesure annoncée ne permettra d'améliorer les pensions des femmes, qui continueront à avoir des pensions beaucoup plus basses que les hommes. Pas de mesures non plus pour diminuer le niveau de pauvreté des seniors. Plus de 20% des seniors sont pauvres. Parmi ceux-ci les locataires le sont encore plus.

Toutes ces difficultés financières qui risquent d'être le lot de nombreux pensionnés et pensionnées demain se reporteront sur leurs proches. Leurs enfants, qui eux-mêmes ont de plus en plus de difficultés à avoir un contrat correct à durée indéterminée garantissant leurs revenus.

Les CSC SENIORS ont encore de nombreuses raisons de rester actifs dans le syndicat. Pour 2018, je vous souhaite une année syndicale remplie de la force qu'il nous faudra tous et toutes pour continuer à lutter contre ces mesures destructrices.

Malgré tout, bonne année à vous tous et toutes. Anne Marie Balthasart

LE MOT DE L'AUMONIER

« **VIVAFORLIFE** » ou comment le gouvernement « **MICHEL** »
prend les **SOLUTIONS** pour les **PROBLEMES** !
Il vaudrait mieux croire au Père Noël que d'accuser en chœur avec ce gouvernement : Aux « profiteurs » !

VIVA NOËL.

A votr'bon cœur M'sieux, M'Dames
en cette fin d'année. **N'oubliez pas les petits enfants !**
Ce sont les vôtres… Ce sont nos proches. Ce sont ceux bien de chez nous, qui n'osent se plaindre et qui souffrent en silence parce qu'ils ont honte. Nous ne pouvons les oublier… ! **Pauvres petites victimes** de tous ces « PROFITEURS » de nos sociétés. Merci Monsieur « **Michel** » de dénoncer ces « **PROFITEUR**S » qui volent le pain des petits enfants. HARO sur tous les chômeurs, les malades imaginaires ou planqués de la mutuelle …HARO sur les pensionnés bien **TROP** jeunes et qui vivent **TROP** bien , **TROP** vieux et qui coûtent si **TROP**…. HARO sur les fonctionnaires **inefficace**s et trop nombreux… Et tous ensemble HARO sur les travailleurs du rail et du TEC ; grévistes fainéants et **récidiviste**s… HARO sur les femmes enceintes qui profitent du système et de médecins complaisants… HARO sur les étrangers et les réfugiés… HARO sur tous les jeunes « SDF » de nos villes , c'est qu'il ne veulent pas travailler… **DEHORS** HARO sur tous ceux qui touchent du CPAS sans rien faire …

HARO…
HARO…
HARO…

S'EN est TROP Monsieur MICHEL !

Et si ce petit garçon qui n'a presque rien à manger et vivant dans la honte n'était pas la victime, mais l'enfant de tous ces profiteurs que vous ne cessez d'accuser et d'exclure …

Son plus beau NOËL serait de vous exclure, Monsieur le PREMIER.

En ces belles fêtes de Noël, parce que nous croyons en la vraie solidarité ;

VIVA LA SECU ! VIVAFORLIFE !

Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

LE MOT DE TCHANTCHES

Bonjour Tchantchès, content de vous rencontrer et comme nous sommes à la fin de l'année, je vous souhaite tout ce qu'il y a de meilleur pour vous et votre famille en 2018.

-Que voulez-vous dire ?

-Adon qu'on vike todis pu vî, Maggy diminowe les allocations å soins di santé adon qui fåreu pu vite louki a mi rembourser les ci qui sont di prumîres nècesités po avu ine vèye di mèyeuse « qualité ».

-Là encore, Tchantchès, vous avez raison espérons que le prochain gouvernement fera preuve de bon sens. Ces derniers temps les syndicats ne cessent de manifester pour dire à nos dirigeants : « attention vous êtes en train de détricoter la sécurité sociale ».

Les forces de l'ordre sont sous alimentées et le gouvernement continue sa politique qui fait de plus en plus mal aux petites gens.

-I trovè tote sort di trucs po diminowé les pinsions a v'ni.

-Là encore vous avez vu clair.

-Mins in pou nin, c'a deut s'fèt en concertåtion sociål , il èst vrai qui ci n'sèreu nin li prumî cop qui pase hoûte dès syndicats.

C'est comme prendre le revenu minimum en cas de chômage pour le calcul de la pension, cela aura un impact négatif sur le montant du revenu des futurs pensionnés.

-Dji m'dimande édon m'fi, si i'n volez nin fét coula po fét passé ine volèye di mestis divint li secteur privé po qui les ritches divn'èsent co pu ritche et le pôves todis pu pôve

-Je crois que là aussi vous avez raison, enfin espérons que les gens verront clair aux prochaines élections.

Jules Baronheid

COUT DU VIEILLISSEMENT

Combien coûte le vieillissement de la population ?

Il y a de plus en plus de personnes âgées, qui vivent plus long-temps. Il faudra payer des pensions et des soins de santé.

Combien cela va-il coûter à la société ?

Pour le savoir, la loi a créé un Comité d'Etude sur le Vieillissement (lois du 5/9/2001 et du 18/12/2016). Ce Comité vient de publier son rapport 2017.

On y lit que d'ici 2060, le surcoût causé par le vieillissement de la population ne coûtera que 2,3% du produit national de la Belgique. Cela correspond à une augmentation de 0,052% par an !

Ceux qui crient au loup « On ne pourra plus payer les pensions ! » feraient bien de connaître ces chiffres !

Philippe Deceukelier

PÉRIODES ASSIMILÉES : LE GOUVERNEMENT DÉMANTÈLE LES PENSIONS ET CASSE LA SOLIDARITÉ !

Actuellement, vos années de chômage et de prépension sont assimilées à votre dernier salaire pour la pension. Le gouvernement veut les assimiler à un montant forfaitaire minimum, sous prétexte de valoriser le travail «effectif » . Cela concerne les personnes qui partiront en **pension dès le 1° janvier 2019** et **pour les années à partir de 2017.**

Grâce à la mobilisation syndicale fin 2016, ne sont cependant pas concernés : les **prépensionnés** qui ont débuté leur prépension avant le 31-12-2016, les licenciés pour prépension avant le 20-10-2016, les prépensionnés des entreprises en difficulté ou restructuration, les prépensions pour raison médicale ou dans la Construction avec invalidité, etc.

Pour les **chômeurs**, la mesure vise les chômeurs complets à partir de la seconde période de chômage et non les chômeurs temporaires ou à temps partiel et quelques autres exceptions. Suite à diverses oppositions, le projet a été revu pour les chômeurs complets qui débutent le chômage après 50 ans. Rappelons que les périodes de chômage après 55 ans ne sont pas visées.

Autre mesure : pour les personnes ayant plus de 45 ans de carrière, les années de chômage ou de prépension au-delà de 45 ans ne compteront plus. Au lieu de prendre les 45 meilleures années, on tiendra compte des 45 premières années.

Le gouvernement s'attaque aussi aux pensions des services publics (années d'études payantes, fin de pension pour inaptitude, années comme contractuel non prises en compte pour le service public…).

Une petite bonne nouvelle cependant : suite au combat des organisations syndicales à la concertation interprofessionnelle, la pension minimum a été relevée.

Michèle Baiwir

SERVICE MINIMUM AU TEC

On comprend le ras-le-bol de l'usager surpris que son bus de 6h30 ne vienne pas et, apprend-t-il un peu plus tard, ne viendra pas : les TEC sont encore en grève. Sacrés chauffeurs de bus ! Et pourquoi ? Une agression, un licenciement ou un simple refus de la direction de revoir les conditions de travail, d'horaires, de sécurité ou de l'état du matériel ?? Mince, se dit l'usager, pour mon travail, c'est mal parti, le gamin n'ira pas à l'école et ma belle-mère qui avait rendez-vous à l'hôpital va encore râler.

Croyez-le, le personnel et les syndicats des TEC sont désolés mais que voulez-vous, face à une direction intransigeante et sourde, l'arme ultime, c'est la grève.

Le manque de dialogue au niveau du Service du Personnel étant récurrent, on a négocié une procédure chargée du règlement des conflits. Le projet AMEDIS a été mis en place en 2011. Ce projet prévoit de fortes pénalités en cas de non-respect de ses clauses. Cela marche puisque, sur les 2 ou 3 dernières années, les grèves sauvages ont pratiquement disparus. Le nombre de jours de grève non préavisées a baissé de 6,84 à 2,59 ces cinq dernières années

Le service minimum, le MR le réclame depuis des années Il a essayé de le faire voter au Parlement Wallon à plusieurs reprises sans y arriver. Maintenant, c'est fait. Le 25 octobre 2017, le parlement a voté un décret. Les chauffeurs devront s'inscrire 24 heures avant le début de la grève, de manière à ce que les managers déterminent si une ligne prioritaire peut être ouverte. De même, la participation des agents à des mouvements de grèves spontanés pourra être assimilée à une absence injustifiée et amener à des sanctions individuelles.

Ils ont demandé cette mesure dans l'intérêt du voyageur, disent-ils.

Pas uniquement, je pense. Après la suppression de l'index, l'exclusion du chômage de milliers de travailleurs, la retraite à 67 ans, la volonté à terme de supprimer le premier pilier des pensions et la privatisation des services publics, ils veulent aller plus loin et faire encore plus de cadeaux aux multinationales et aux indépendants. Les syndicats les embêtent, alors, cassons les syndicats. M. Bacquelaine dans le Soir, déclare qu'un syndicalisme idéologique est néfaste pour les travailleurs et ajoute « la démocratie libérale est l'unique garantie de la liberté syndicale ».

Aux TEC, il n'y a pas d'intérimaires, pas de temps partiels, il y a des postes de reclassement pour les chauffeurs ayant perdu leur sélection médicale suite à une maladie, chaque départ à la retraite ou autre est compensé par l'engagement d'un temps plein (pas mal pour l'emploi dans la région). Tout ça, on l'a conservé en se battant ensemble personnel et syndicats Et oui, j'emploie le pluriel. Alors, plutôt que d'imposer un service minimum, continuons à chercher les causes et les solutions à ces arrêts de travail au sein d'une concertation sociale valable, via le projet AMEDIS.

Gil Pereira

PROJET WALLON DE CRÉATION D'UNE ASSURANCE AUTONOMIE

Depuis le début de la législature, la Région wallonne planche sur les textes d'une future Assurance Autonomie en Wallonie.

La CSC lors de son Congrès wallon de mai 2017 a repris dans ses textes la déclaration suivante : « *la CSC wallonne veille à ce que l'assurance autonomie soit financée sans préjudice des droits existants et d'un soutien spécifique aux personnes âgées porteuses d'un handicap* ».

Lors du Comité Exécutif de septembre 2017, les CSC Seniors ont réaffirmé leur position vis-à-vis des seniors handicapés :

Maintien de l'APA pour toutes les personnes âgées handicapées.

Tant en MR-MRS qu'à domicile. Cette disposition supprimerait les discriminations entre personnes handicapées, avant et après 65 ans.

Application de la nouvelle Assurance Autonomie uniquement à domicile. Prenant en compte les différentes formes de domicile. Développement d'une prise en charge plus large qu'uniquement une quinzaine d'heures par mois de prestations d'aides- ménagères sociales, d'aides- familiales et de gardes à domicile. Deux domaines étant prioritaires pour réussir le maintien à domicile, la mobilité et l'aménagement du logement.

Fin novembre, une nouvelle mouture du projet a été présentée par le Gouvernement wallon.

Deux « branches »:

Branche 1 :L'APA devient l'AFA, pour Allocation Forfaitaire Autonomie. Les conditions d'accès et d'indemnisation étant identiques aux conditions actuelles, seule la dénomination change.

Branche 2 : Intervention au domicile. Droit à un nombre d'heures de prestations d'aide au domicile (aide-ménagère sociale, aide-familiale et garde à domicile).

Sur la base d'un certain niveau de dépendance. Le nouveau texte répond à certaines de nos attentes.

Mais plusieurs remarques restent sans réponse.

Le financement demandé à toute la population reste injuste : 50€/an pour toutes les personnes à partir de 26 ans, 25€/an pour les personnes BIM (à la mutuelle). Le niveau des revenus n'est pas pris en charge.

Tout le financement actuel des services d'aide à domicile est repris dans le montage de l'Assurance Autonomie, que reste-t-il pour répondre aux demandes qui ne sont pas dans le cadre de la perte d'autonomie ? Les emplois supplémentaires, créés par l'apport de points APE (aide à l'emploi) couvriront-ils ces autres demandes et les demandes supplémentaires des personnes dépendantes ?

Les notes du Gouvernement insistent sur la perte de droits pour les personnes qui ne seraient pas en ordre de cotisations.

Nous souhaitons pour les enfants, l'absence de lien entre le droit des enfants dépendants et le paiement de la cotisation par les parents, nous proposons un droit inconditionnel pour les enfants.

Nous souhaitons aussi que soient dissociés le paiement de l'AFA et le paiement de la cotisation. L'APA actuel n'est en lien avec aucune cotisation, elle est financée par l'impôt, comme les autres indemnités d'aide sociale.

Actuellement, la future Assurance Autonomie ne présente pas de nouveaux types d'aides aux personnes dépendantes, c'est peut-être une première étape. Nous resterons vigilants pour voir si ce projet est un effet d'annonce, ou une réelle meilleure prise en compte de la dépendance de tous les wallons. Anne Marie Balthasart

VOULEZ-VOUS REVOIR LES CSC-SENIORS/PPCA DE 1990 ?

En 1990, la CSC a fait réaliser un reportage sur l'action des CSC-Seniors (qui, à l'époque, s'appelait PPCA). Axé sur les figures de Jean Braham et de Josette Neunez, on y voit beaucoup de militants CSC-Seniors de l'époque : Jean Braham, René Bebelman, René Jamar, et beaucoup d'autres. Le reportage dure 21 minutes.

Si vous pouvez disposer d'une connexion internet (chez vous, chez un membre de votre famille, ou ailleurs), vous pouvez regarder ce reportage. Nous l'avons mis sur YouTube :

https://www.youtube.com/watch?v=4yKvYrwnoac.

Réponses des mots croisés:

1. AVENT-2. DIGNITÉ-3. CIRONSTANCE-4. DIMINUÉES– 5. CINQUANTE-CINQ– 6. CREUSER-7. QUELCONQUE-8. NYLON– 9. EX-10. GAËLLE DEMEZ– 11. VEILLE-12. ZYRCONIUM– 13. BACQUELAINE– 14. XYLOPHONE– 15. SYLVESTRE– 16. LIASSE– 17. ANSE– 18. EN– 19. EST– 20. UNIVERSITAIRE– 21. TRISTESSE– 22. RU– 23. OU – 24. YEN– 25. AN– 26. TE-27. OSE– 28. OS– 29. RAISIN– 30. CALIBREUR– 31. ER-32. RABLE– 33. CALEPIN– 34. CET– 35. LIÈVRES– 36. ROQUET– 37. CHÂTEAU – 38. OPTIQUE– 39. BELLE– 40. STABLE.

MARCHONS ENSEMBLE POUR NOS PENSIONS

E.R. : Philippe Vanonick, rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles - Philippe Van Muylder, 45 rue de Suède à 1060 Bruxelles

- LA PENSION À 65 ANS ET DES EMPLOIS POUR LES JEUNES
- NON À LA PENSION À POINTS
- UNE PENSION DE 1500€ MINIMUM
- L'EGALITE HOMMES - FEMMES POUR LES PENSIONS
- UNE SECURITE SOCIALE FORTE POUR FINANCER NOS PENSIONS

CSC BRUXELLES

FGTB-ABVV

Liège Huy Waremme

MOTS CROISES

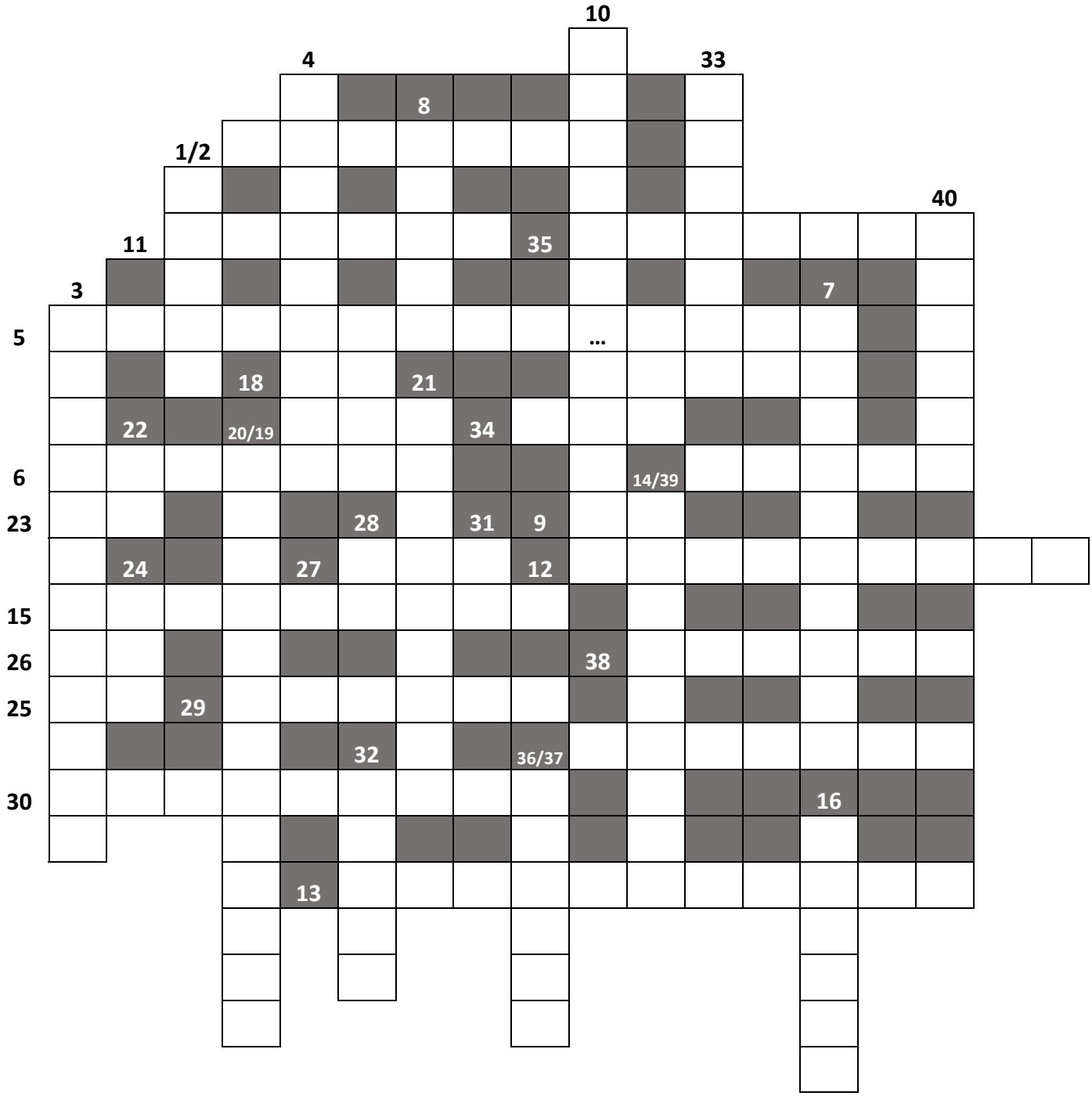

Définitions: 1. période avant Noël (l')- 2. Respect dû à une personne– 3. un fait particulier– 4. réduites– 5. R&A s'adresse aux seniors dès ...ans– 6. produire un creux– 7. médiocre, sans valeur– 8. polyamide– 9. ancien-10. prénom + nom de la responsable des Seniors-11. ne dort pas-12. métal blanc gris-13. ministre des pensions– 14. instrument de musique– 15. saint du 31/12– 16. paquet de billets– 17. partie d'un seau-18. préposition– 19. être. 3ème pers indicatif présent– 20. Louvain-La-Neuve est une ville…- 21. mélancolie– 22. petit ruisseau– 23. indique une alternative– 24. monnaie du Japon– 25. 1er jour de l'année– 26. règle double– 27. essayé– 28. trésor de Médor– 29. fruit en grappe– 30. machine pour calibrer– 31. terminaison de l'infinitif du 1er groupe-32. partie du lapin– 33. petit carnet– 34. adjectif démonstratif singulier-35. chasser 2...à la fois– 36. petit chien– 37. demeure fédérale– 38. relatif à l'oreille– 39. féminin de beau– 40. ne risque pas de tomber.

REJOIGNEZ UN DES GROUPES LOCAUX DES CSC-SENIORS

Vous êtes les bienvenus aux réunions du groupe local de votre région.
Vous trouverez les dates et les adresses , et les thèmes ci-dessous.

Groupe AMAY

Resp. J.J.Jouffroy 0475/548812
Réunions 4e lundi du mois à 19h
Adresse : ch. Roosevelt, 47, Amay

Janv. : La bataille de Waterloo
Fév. : Le volontariat
Mars : La résistance sociale en 1914
Avril : Les migrations
Mai : Ma commune : fonctionnement
Juin : Groupe

Groupe ANS

Resp. L.Argento 0495/495986
Réunions 1er jeudi du mois à 14h
Adresse : rue de l'Aite, 40, Alleur

Janv. : Politique communale
Fév. : La Cour d'Assise
Mars : Docu. Burkina Faso
Avril : Histoire de la voiture 2 CV
Mai : Vocabulaire des économistes
Juin : Groupe

Groupe AYWAILLE

Resp. R.Remacle 0484/661383
Réunions 2e lundi du mois à 14 h
Adresse : av. Rép.Française,24, Aywaille

Janv. : Index et budget des ménages
Fév. : La liberté d'expression
Mars : Liège hier et aujourd'hui
Avril : Protéger la faune sauvage au jardin
Mai : Docu Burkina Faso
Juin : C'est la faute à l'Europe

Groupe FLEMALLE

Resp. V.Giappone 04/2503290
Réunions 3e lundi du mois à 14 h
Adresse : pl. de la Liberté, 4, Flémalle

Janv. : Nos idées sur la pauvreté
Fév. : Gaspillage alimentaire
Mars : Docu sur le Mexique
Avril : Réformes et participation communale
Mai : Docu : Burkina Faso
Juin : Docu : le sud des Pays-Bas

Groupe de FLERON

Resp. J.Cornet 04/3584335

Réunions 2e lundi du mois à 14 H

Adresse :

Av. des Martyrs, 130, Fléron

Janv. : Il y a 100 ans, 1ère guerre mondiale

Fév. : Syndicat et médias à Liège et ailleurs

Mars : Docu : La Sicile

Avril : Le nucléaire

Mai : Les femmes, dignité, égalité ?

Juin : L'anarchie : système économico-social

Groupe de HANNUT-WAREMME

Resp. P.Deceukelier 0478/215176

Réunions 4e jeudi du mois à 14 h

Adresse : Av. Leburton, 20a Waremme

Janv. : Le pouvoir des médias

Févr. : Migration et Islam

Mars : Le testament de vie

Avril : Démocratie en péril et populisme

Mai : Etre Aumônier dans les prisons

Juin : Groupe

Groupe de HERSTAL

Resp. V. Cannella 04/2786853

Réunions 3e mardi du mois à 14 h

Adresse : Pl. Laxheau, 2, Herstal

Janv. : Le Burkina Faso et solidarité mondiale

Févr. : L'égalité est bonne pour tous

Mars : Galilée, visionnaire silencieux

Avril : Syndicat et médias à Liège et ailleurs

Mai : Mécanismes du rire. Juin : Groupe

Groupe LA BROUCK (Trooz)

Resp. Y. Sabic 0475/475888

Réunions 1er jeudi du mois à 14 h

Adresse : rue de l'Eglise, 7, Trooz

Janv. : Docu : Le Mexique

Févr. : La bataille de Waterloo. Mars : Groupe

Avril : Les trois monothéismes

Mai : Ma commune, fonctionnement

Juin : Groupe

Groupe LIEGE/Ville

Resp. Scola Nyirabikali 0488/048338

Réunions 1er mardi du mois à 9 h

Adresse : rue Gde Bêche, 56, Liège

Janv. : La pollution électro magnétique

Févr. : Groupe

Mars : Histoire de la voiture 2 CV

Avril - Mai – Juin : Groupe

Groupe OUGREE

Resp. P.Vidic 04/3375744

Réunions 3e lundi du mois à 10 h

Adresse : rue C.Trouillet, 23

Seraing

Janv. : Notre sécurité sociale, passé, présent…

Févr. : L'égalité est bonne pour tous

Mars : L'anarchie, un système économico-social

Avril : Histoire du droit de vote

Mai : Les institutions politiques belges

Juin : La sécurité sociale

Groupe ST-NICOLAS

Resp. L.Cafagna 04/2634466

Réunions 1er lundi du mois à 14 h

Adresse : rue Pansy, 294

St-Nicolas

Janv. : Les femmes, égalité, dignité ?

Févr. : Divins hospices de Bourgogne

Mars : Les trois monothéismes

Avril : Les animaux, pas différents de nous

Mai : L'influence d'un saut d'index. Juin : Groupe

Groupe SERAING

Resp. G.Pereira 0486/216562

Réunions 4e jeudi du mois à 14 h

Adresse : rue C.Trouillet,23

Seraing

Janv. : L'anarchie, un système économico-social

Févr. : Réforme des Maisons de repos

Mars : L'influence d'un saut d'index

Avril : De fonte et d'acier, métallurgie

Mai : Le chemin de fer belge. Juin : Groupe

Groupe VOTTEM

Resp. AM.Balthasart 0475/658017

Réunions 1er mardi du mois à 14 h

Adresse : pl. G.Gérard,

salle paroissiale, Vottem

Janv. : Nos pensions payées en 2030 ??

Févr. : Groupe. Mars : Mécanismes du rire

Avril : Plantes d'intérieur dépolluantes

Mai : La démocratie

Juin : L'influence d'un saut d'index

COMITÉ SOCIO-CULTUREL

VOUS Y ÊTES LES BIENVENUS

Une conférence est programmée chaque mois suivie d'un goûter.

Ci-dessous, les thèmes retenus pour le 1er semestre 2018.

Rendez-vous : à la CSC, bd Saucy, 10 – 4020 Liège – salle 200, 2e étage (sauf exception).

Heure : 14 H - P.A.F. : 4 € sauf exception.

Mercredi 24 janvier 2018 :« L'art du début du Christianisme », conférence présentée par Mr Marthus, historien.

Mercredi 28 février 2018 : Documentaire sur « La Crète », par Mr Groesenicke.

En mars 2018 : Pas de Conférence : pas de salle disponible à la CSC.

Mercredi 25 avril 2018 : Documentaire sur « Parcs nationaux de l'Ouest américain », présentation Mr Lavigne.

Mercredi 23 mai 2018 : Documentaire sur « L'Egypte, visages d'éternité » par M. Marique.

Mercredi 27 juin 2018 : Thème : « Luis Mariano », animation musicale et présentation Me Pickman.

Le Comité Culturel

Pour tous renseignements :

Philo ABISSI, avenue du Gros Chêne, 20, 4400 Ivoz Ramet – 04/275.15.86 – 0486/46.06.66
Madeleine GERDAY Secrétariat CSC Seniors – 0497/68.82.82

LE MONDE CHANGE, LA CSC AUSSI…

L'information aux membres via les nouveaux moyens de communication est une priorité pour notre organisation. Etre toujours plus proche de vous est dans notre ADN.

N'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées soit :

⇒ Par mail – u68ppi@acv-csc.be,

⇒ En nous renvoyant ce talon réponse par la poste – « Equipe interprofessionnelle, Boulevard Saucy 10 à 4020 Liège »,

⇒ Ou en déposant ce talon réponse dans le centre de service le plus proche de votre domicile.

……

Vous voulez être informé PLUS RAPIDEMENT

Communiquez-nous votre ADRESSE E-MAIL

et votre numéro de GSM!

NOM:……

NUMERO DE REGISTRE NATIONAL:

……

ADRESSE E-MAIL:

……

NUMERO DE GSM:……

Meilleurs Voeux

CSC Seniors dès 55 ans